



Projet Culture - Nature sur la Truyère : compte rendu

Compte rendu des réunions de présentation de la démarche « Culture Nature » qui se sont tenues le 28/11/2013 à St Chély d'Apcher et à Brommat.

Ces réunions étaient à destination des Elus, des Offices de Tourisme, des Comités départementaux de Tourisme, des Comités Départementaux de sport, des Conseillers Généraux, et de l'ensemble des prestataires (hôtels, restaurants, propriétaires de gîtes, de chambres d'hôtes, prestataires de loisirs...) sélectionnés dans le cadre de cette démarche pour le secteur de la Truyère. Au total 204 courriers d'invitation ont été envoyés, 41 personnes sont venues aux réunions ou se sont excusées.

La liste (coordonnées) des personnes présentes est jointe à ce compte rendu, ainsi que le power point diffusé en séance.

L'Entente Interdépartementale de la Vallée du Lot

L'Entente Interdépartementale du Bassin du Lot est un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) regroupant cinq départements traversés par la rivière Lot : la Lozère, le Cantal, l'Aveyron, le Lot et le Lot-et-Garonne. Son territoire couvre 11 500km², 590 communes, 5 départements, et 4 régions (Languedoc Roussillon, Auvergne, Midi Pyrénées et Aquitaine).

Un EPTB est un Etablissement public français de coopération des collectivités territoriales (régions, départements, communes et leurs différents types de groupement).

Il intervient pour l'aménagement et la gestion des fleuves et des grandes rivières dans le cadre géographique d'un bassin ou d'un sous-bassin hydrographique en l'occurrence ici le bassin du LOT

Un EPTB dispose des compétences nécessaires pour agir dans trois domaines:

- l'hydraulique avec des interventions concernant la gestion des étiages, la gestion équilibrée de la ressource en eau, la prévention des inondations...
- L'environnement avec la préservation des écosystèmes aquatiques, la lutte contre les pollutions, la restauration de la qualité des eaux,
- Le développement local avec des opérations en faveur du patrimoine naturel et culturel du bassin.

Ses missions

Située à Cahors, l'Entente Lot gère les grands dossiers, notamment les programmes interrégionaux « Vallée du Lot », qui permettent de soutenir, avec des crédits spécifiques, les projets s'inscrivant dans les différents axes de développement de la convention (remise en navigabilité, accompagnement économique et touristique, protection et valorisation de l'environnement).

Elle gère également à l'échelle du bassin versant du Lot, les volets quantitatifs (gestion et prévention des inondations, soutien des étiages...) et qualitatifs (gestion de la qualité des eaux du Lot, création de profils de baignade, continuité écologique..) de la gestion de l'eau.

Une de ses particularités est de faire la promotion touristique du bassin du Lot (accueils presse, promotion de la vallée du Lot en Angleterre et en Belgique...). Ces actions sont menées en partenariat



étroit avec les 5 Comités Départementaux du Tourisme concernés, et en concertation avec les 4 Comités Régionaux du Tourisme.

Quelques illustrations :

- Les programmes interrégionaux

Ils permettent par exemple de mettre en place des actions pour promouvoir le développement des activités nautiques (création d'infrastructures, équipements liés à la pratique de ces activités, conception de guides...). Ces actions ont permis de valoriser ces activités et les retombées économiques sont conséquentes. Le tourisme nautique est un des piliers du développement économique de la vallée du Lot. Il a contribué à changer l'image du territoire en le rendant plus attractif.

- La gestion qualitative de l'eau

La baignade est l'activité aquatique la plus pratiquée sur le bassin du Lot avec plus de 400 000 contacts /eau/an ! Des dizaines de sites sont surveillés sur le bassin du Lot. L'Entente Lot continue ses actions de valorisation en assurant par exemple la coordination et la réalisation de profils de baignade, préalables à l'ouverture de nouveaux sites.

- La gestion quantitative de l'eau : le soutien d'étiage

Chaque année des déstockages d'eau sont effectués par l'Entente Lot dans le cadre d'une convention signée avec EDF, et en étroite collaboration avec l'ensemble des usagers (commission mixte de soutien d'étiage). Le volume destocké provient généralement des lacs de barrage de Castelnau-Lassouts, de Sarrans, de Maury et parfois de Grandval. Ils permettent même lors de sécheresses sévères de sécuriser l'alimentation en eau potable et les activités économiques liées au multi usages de l'eau (alimentation en eau potable, irrigation, activités nautiques, industries,...), tout en maintenant le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Le rôle de l'Entente est aussi de garantir la prise en compte des intérêts économiques sur les lacs de barrage par :

- Le maintien, en partenariat, avec EDF d'un certain niveau d'eau dans les lacs pour permettre la pratique d'activités
- La proposition de l'arrêt des abaissements de certaines retenues en cas de situation délicate sur l'une d'elles
- L'obtention d'un arrêté interdépartemental sur les modalités de production des microcentrales hydroélectriques de l'aval. Ceci afin de limiter leurs impacts sur le transit des débits, et d'économiser l'eau des lacs de barrages.
- L'Entente travaille avec les Chambres d'Agriculture à une meilleure gestion des prélèvements agricoles en temps de crise

Les retombées économiques de cette opération sont évaluées à plusieurs millions d'euros par an.

- Promotion touristique

Les actions de communications : l'Entente organise depuis 5 ans un Marché de la Vallée du Lot à Bruxelles, qui rassemble autour des Comités Départementaux du Tourisme des départements de la Lozère, de l'Aveyron, du Cantal, du Lot et du Lot et Garonne, une trentaine d'exposants représentant toutes les facettes de la vallée (gastronomie, vins, artisanat, activités pleine nature...).



Cette manifestation qui rencontre un fort succès permet d'assurer la promotion de leur Vallée et de leurs produits. Outre les dégustations et vente de produits |

Des accueils presse de journalistes Belges, Anglais (et Américains en 2013) sont organisés chaque année. La rédaction d'articles sur le bassin du Lot permet d'assurer une promotion à l'échelle internationale de notre territoire. Des dizaines d'articles sont publiés chaque année pour une contre valeur équivalent a plus de 300 000€ environ (en 2012 par exemple) .

La Vallée du Lot Culture Nature : Ce concept vise à faire découvrir les patrimoines naturels et culturels sur un itinéraire fluvial à travers la pratique des sports nature et autres formes d'itinérance si elles sont respectueuses de l'environnement. L'objectif est d'aboutir à la construction d'un réseau d'acteurs (prestataires économiques, collectivités, habitants), rassemblés autour d'un véritable projet collectif de développement touristique centré sur la rivière, et créateur d'emplois non délocalisables.

La composition du Conseil d'Administration

L'Entente Lot est gérée par un Conseil d'Administration composé de 5 membres de chaque Conseil Général, soit un total de 25 membres. Ce conseil se réunit en moyenne 2 fois par an et délibèrent sur différentes thématiques : budget, études, perspectives de développement, actions à mettre en place et sur tout ce qui se rapporte au fonctionnement de l'Entente.

Ces conseils sont également l'occasion d'informer directement les élus et les autres acteurs conviés (variables selon l'ordre du jour : Agence de l'Eau, Edf, structures de gestion intégrées, services de l'Etat...) sur les actions en cours et les démarches engagées par l'Entente.

Le CA de l'Entente Lot est composé de :

- Le Président de l'Entente Lot : C'est un des 5 président des Conseils Généraux, en l'occurrence actuellement Mr Descoeur, Président du Conseil Général du Cantal.
- 4 Vice-Présidents : Il s'agit des Présidents des autres Conseils Généraux, en l'occurrence actuellement Mr Gérard MIQUEL (Président du CG 46), Mr Henri BLANC (Président du CG 48), Mr Jean-Claude LUCHE (Président du CG 12) et Mr Pierre CAMANI (Président du CG 47)
- 20 Administrateurs : Il s'agit d'élus de chaque Conseil Généraux. (Liste sur www.valleedulot.com)

Retrouvez toutes les informations sur www.valleedulot.com



Objectifs des réunions

Les Comités Départementaux de Tourisme de la Lozère, de l'Aveyron ou du Cantal, ou les Offices de Tourisme du secteur nous ont transmis vos coordonnées car vous êtes susceptibles de correspondre au cahier des charges Culture Nature.

Les objectifs des deux réunions étaient de présenter la démarche de réseau Culture Nature initiée par l'Entente Lot et mise en place le long de la vallée du Lot en 2012. Pour chaque département du bassin du Lot, en se concentrant dans un premier temps sur le linéaire de la rivière Lot, des sites, des prestations et des prestataires répondant à un cahier des charges précis rédigé en 2011, ont été sélectionnés par les offices de tourisme et/ou les Comités Départementaux de Tourisme dans le but de créer un réseau de prestataires touristiques autour des activités de pleine nature.

Une fois la pré-sélection opérée et pour que ce projet prenne toute sa dimension, il est nécessaire que les partenaires et prestataires concernés intègrent le réseau. En effet, ce réseau Culture Nature n'aura de véritable intérêt économique qu'une fois que les différents prestataires (restauration, hébergements, prestations d'activités nature, prestations de visites et découverte) auront intégré la démarche. C'est en partie réalisé dans la vallée du Lot. Aujourd'hui nous étendons la démarche aux affluents, et notamment la Truyère.

Synthèse, support au diaporama

► Rappel du projet Culture Nature:

Inciter le public visé (en majorité des pratiquants de sport nature) à découvrir le patrimoine naturel et culturel de la Vallée du Lot par la pratique des sports nature : « je fais du vélo, de la rando, du bateau, de l'escalade...et j'en profite pour découvrir le territoire sur lequel je me trouve, sa culture, son histoire, son patrimoine, ses habitants... ».

► Comment ?

En proposant aux touristes des produits correspondant à leurs attentes, combinant des sites de pratiques sportives, des sites culturels, de la restauration et de l'hébergement. L'ensemble de ces éléments doivent d'être d'une grande qualité, et les conditions de pratiques sportives doivent être garanties.

Chaque membre du réseau doit être en capacité de dialoguer avec ses clients, de leur faire connaître le secteur de la Truyère et plus largement du bassin du Lot, de leur donner envie de prolonger leur séjour ou d'y revenir, de conseiller des partenaires...

Un cahier des charges a été rédigé à cet effet, au cours de l'année 2011 par plusieurs groupes de travail (élus, représentants du tourisme...). Il définit pour chaque type d'activité ou de service, les conditions d'intégration au réseau Culture Nature. Différents critères sont demandés, comme la proximité avec la rivière (distance km ou temps), des points de vue sur la vallée pour les randonnées par exemple, des balisages approuvés par les Fédérations pour le VTT...



► Objectifs de la démarche Culture Nature :

- Se différencier des autres pratiques de tourisme,
- Viser d'autres publics,
- Créer une dynamique, un réseau sur l'ensemble du bassin du Lot
- Etendre la saison touristique hors juillet-août,
- Favoriser la création de produits touristiques qui intègrent diverses prestations,
- Assurer une promotion commune

► Le travail à l'échelle de la vallée ([diapo n°3 – Les résultats](#) - [cliquer sur les thématiques qui vous intéressent pour voir les cartes](#). [Pour revenir à la diapo cliquer sur le rond bleu](#))

Une analyse de l'offre potentielle a été réalisée pour les 5 départements du bassin du Lot, en se basant sur les critères du cahier de charges. Vous trouverez dans le diaporama des illustrations (cartes) de cette offre et leur répartition.

► Mise en œuvre de la démarche Culture Nature ([diapo n°4-5-6 – promotion](#))

Promotion de la démarche : la plus grande partie se fera sur le net. L'Entente est entrain de dédier une partie de son site au projet. Cette application cartographique (décliner également sur les mobiles) permettra de localiser chaque structure et prestataire, et en cliquant dessus d'accéder à son site et aux offres qui lui sont rattachées. Les internautes pourront faire des recherches par thème, par secteurs...Ce site sera en relation directe avec les Comités Départementaux de Tourisme, les Offices de tourisme, les prestataires, les Fédérations...

L'ensemble de nos partenaires (Comités Départementaux de Tourisme, Office de Tourisme, Prestataire, Comités de sport..) seront les relais du projet. L'essentiel est de faire une politique de liens fort.

Animation du réseau : pour les partenaires adhérents au réseau, des réunions de sensibilisation et de découvertes sont prévues chaque année (1 par an). Elles ont pour but de faire intervenir une (des) personne(s) sur l'histoire, le patrimoine, la géologie, la botanique, les savoir-faire, les légendes du bassin du Lot afin que vous soyez en mesure de susciter la curiosité des touristes et de répondre à leurs questions. Il s'agit également de créer une dynamique de réseau, de rencontrer les autres membres d'échanger de la documentation... Les premières réunions ont eu lieu sur l'axe Lot en décembre 2013.

Autres actions : une carte touristique sera également éditée pour la saison estivale, la diffusion des informations auprès de nos réseaux presse Belge et Britannique, la parution dans les brochures des CDT, OT et prestataires volontaires, un numéro spécial Massif central pourrait être envisagé.

Evolutions ce projet n'est pas figé, il évoluera au gré des nouveaux sites, nouveaux itinéraires, adhésions de nouveaux prestataires... chaque partenaire pouvant être un ambassadeur du projet.

► Vous souhaitez intégrer la démarche ? qu'est-ce que cela implique pour vous ?

- Ce projet est uniquement basé sur le volontariat et la motivation. Si vous avez participé à l'une de nos réunions c'est que votre commune, votre structure, votre hébergement, vos prestations... sont sélectionnés et correspondent au cahier des charges,
- Il n'y a aucune participation financière demandée,



- La seule contrepartie est que vous participiez à au moins 1 journée par an de séminaire, où des historiens, des géologues, des botanistes, d'autres prestataires...viendront vous parler du bassin du Lot, de son histoire, son patrimoine ce qu'on y fait, afin que vous soyez en mesure de transmettre ces informations à vos clients... ,
- Vous devez pouvoir présenter de la documentation sur le bassin du Lot et le réseau Culture Nature,
- Vous présentez « Vallée du Lot, Culture Nature » sur votre site internet (si vous en disposez)
- Recommander les partenaires du réseau... Un partenaire de Lozère peut conseiller une structure dans le Lot à ses clients et vice-versa.

La Truyère

Nous tenons à préciser que les données présentées sont uniquement issues des projets existants. Elles proviennent de la sélection faites par les Offices de Tourisme. Cette sélection n'est pas figée et peut évoluer suite à vos retours.. Les sentiers ou les projets en cours de création ne sont pas intégrés mais pourront l'être facilement

▶ Présentation du secteur Truyère (diapo 7 - 8)

Présentation des principaux points d'attrait. A ajouter suite aux différentes remarques :

- La station de pleine nature en cours de montage par le Syndicat mixte Garabit Grandval.
- Les sites d'Enraygues et de Bez Bedène .
- La base nautique de Mallet souhaite apparaître dans les pôles de sport Nature.

▶ L'offre potentielle (diapo 9 – cliquer sur les thématiques qui vous intéressent pour voir les cartes. Pour revenir à la diapo cliquer sur le rond bleu)

Cette diapo présente une sélection de l'offre potentielle sur la Truyère qui correspond au cahier des charges Culture Nature.

Plusieurs interventions par les personnes présentes au cours de la réunion vont nous permettre de compléter cette offre, sous réserve que les cas mentionnés ci-dessous correspondent au cahier des charges, et que ceux qui sont encore « en projet » soient validés.

- VTT : très peu d'offre (les sites doivent être labélisés par la FFC et présenter des vues sur la vallée de la Truyère). Suite à des remarques un circuit doit être ajouté à Aumont d'Aubrac (circuit de Javols) et un à St Chély d'Apcher. Ajouter l'itinéraire Plomb du Cantal Laussac.
- Randonnée pédestre : des sites doivent être ajoutés à St Chély d'Apcher (randonnée n°6)
- Randonnée équestre : ajouter le circuit du cirque de Palladines
- Pêche : la thématique pêche est traitée à côté car toutes les cales de mises à l'eau ne peuvent être valorisées. Certaines seront mises en valeur, notamment celles où l'on trouve de l'hébergement, de la restauration ou des prestataires de loisirs dans le même secteur.
- Sites de visites en accès libre : cette base doit être complétée. Il faut ajouter : Saint Pierre le Vieux avec une église et un panorama en accès libre, le site patrimonial du Malzieu et le



site d'Archer, Verdezun sur la commune du Malzieu, la Porte des Fées. Ajouter le site de Bez Bedène.

- Baignade : ajouter le plan d'eau de St Gervais

► Quelques remarques :

Extension du périmètre au Bès puis à l'Aubrac en cours d'analyse. Le potentiel y est intéressant : randonnées, pêche...

Nous vous remercions par avance de nous faire remonter les éléments où les corrections à apporter à ce compte rendu. Merci de nous faire des retours sur les prestataires qui pourraient être intéressés par la démarche.

Calendrier

Vous serez prochainement recontactés pour connaître votre souhait ou non d'intégrer la démarche et figurer sur le site internet dédié et sur la carte touristique. Le site internet et la carte touristique sont en cours d'élaboration.

Une newsletter Culture Nature vous permettra de suivre l'avancement de leur conception.

Retrouver les informations sur : www.valleedulot.com – rubrique Tourisme – Culture Nature

Contact

Mélanie Suau

Chargée de communication – Entente Lot

m.suau@valleedulot.com

06.31.16.90.05

François Bauduin

Cabinet Fi-Conseil

francois.bauduin@ficonseils.com

04.71.03.88.05